

La compagnie des marchands de fourrures nomma Boyvinet son agent, ce qui n'était pas incompatible à cette époque avec la position de juge.

Baptême d'une petite Sauvagesse, aux Trois-Rivières, le 14 juillet 1677. Parrain : Monsieur Gilles de Boyvinet, lieutenant-général des Trois-Rivières. Marraine : Mademoiselle Marguerite Seigneuret.

Même lieu, Marguerite, fille de Michel Cressé et de Marguerite Denys, née le 1er juin 1678, est baptisée le 11. Parrain : Monsieur Boivinet, lieutenant-général. Marraine : Mademoiselle Marguerite Seigneuret, femme de Monsieur Louis Godefroy dit de Normanville.

Même lieu, 14 août 1679. Au baptême d'un petit Algonquin, est parrain : M. Gilles Boivinet, lieutenant-général. Marraine : Marie Boucher. C'est madame de Varennes.

Du 12 octobre 1676 au 5 septembre 1678, Frontenac avait demandé au roi des terres en seigneurie pour MM. Bécancour, Crevier, Becquet, Levrard, Boyvinet et l'approbation du souverain fut donnée le 29 mai 1680. (*Titres Seigneuriaux*, publiés en 1853, page 33).

Ce texte est maigre. Voici ce que j'en dirai pour le moment :

Bécancour—il s'agit des îles Bouchard, près de Repentigny.

Crevier—c'est l'augmentation de la seigneurie de Saint-François-du-Lac.

Becquet—la seigneurie de Saint-Pierre accordée à Romain Becquet.

Levrard—c'est une partie de Saint-Pierre les Becquets.

Boyvinet—le fief Sainte-Marguerite des Trois-Rivières.

Au recensement de la ville des Trois-Rivières, 1681, on voit M. de Boivinet juge, 33 ans. Ceci le fait naître en 1648 et lui donne seulement 24 ans à sa nomination comme juge. Son acte de sépulture le fait naître en 1639, ce qui me semble plus conforme à la vérité.